

Positionnement et code de conduite

Ce que nous faisons ... et comment nous le faisons.



Les déchets sont notre énergie.  
La construction d'installations est notre force.  
Les solutions pérennes sont notre mission.

## | Sommaire

- 3 Notre code de conduite
- 5 Engagement
- 6 Droits et obligations personnels
- 8 Pas de corruption
- 9 Délit d'initié
- 11 Confidentialité : Utilisation et protection des actifs et des informations de l'entreprise
- 12 Protection des données à caractère personnel
- 12 Concurrence loyale
- 15 Santé, sécurité et environnement
- 16 Pas d'esclavage moderne ni de traite des êtres humains
- 16 Conformité, contrôle, livres et registres, aucun blanchiment d'argent
- 17 Conformité au Commerce International
- 18 Dispositions finales

## | Notre code de conduite

Le groupe Hitachi Zosen Inova (HZI) se classe parmi les leaders mondiaux dans les secteurs de l'énergie issue des déchets et des gaz renouvelables. Tout au long de notre histoire, nos employés et leurs compétences hautement spécialisées ont été la clé de la technologie et des solutions développées par HZI. Leur esprit pionnier et leur passion pour l'ingénierie sont ce qui motive notre entreprise à ce jour.

Notre succès repose sur la confiance de nos clients, partenaires, fournisseurs, autorités, employés, société mère et toutes les autres parties prenantes. Il est donc primordial que tous les membres de HZI agissent avec intégrité. Il est de notre devoir principal de nous conformer aux lois, réglementations et normes qui s'appliquent à notre groupe et d'adhérer aux normes professionnelles et éthiques les plus élevées lors de toutes nos transactions commerciales et liées à l'entreprise.

Veuillez lire ce code de conduite et le mettre en œuvre intégralement, en gardant toujours à l'esprit que chacun de nous a l'obligation personnelle d'intégrer les principes de ce code dans notre travail. Si vous n'êtes pas sûr d'une situation, de la manière dont vous devez vous comporter ou de la conduite de quelqu'un d'autre, veuillez contacter le responsable de la conformité de HZI. Si vous soupçonnez ou savez que le code de conduite est enfreint, vous devez signaler la situation à votre supérieur hiérarchique, au responsable de la conformité ou via la ligne d'assistance téléphonique de conformité de HZI.

Ce code de conduite s'applique à tout le monde au sein de HZI et de ses filiales, et à tous ceux qui mènent des affaires au nom de ces sociétés. Les employés, consultants, agents, partenaires de coentreprise et autres partenaires (ensemble, le « personnel de HZI ») sont tous tenus de se conformer à ce code de conduite.



## Engagement



### Droit et éthique

Nous veillons à ce que tout ce que nous faisons soit conforme à la loi applicable et aux normes éthiques internationalement reconnues.



### Culture

Nous mettons l'accent sur la fiabilité et combinons les racines suisses avec la tradition japonaise.



### Clients et partenaires

Ensemble, nous nous appuyons sur notre longue expérience et notre savoir-faire approfondi éprouvé dans de nombreux projets de référence.



### Technologie

Nous sommes traditionnellement forts dans l'optimisation des solutions de récupération d'énergie et de matières basées sur une ingénierie de pointe.



### Personnes

Nous entretenons des relations à long terme avec un mélange diversifié d'employés hautement qualifiés.



### Santé et sécurité

Nous prenons activement soin de tous nos employés et partenaires, afin qu'ils rentrent chez eux en toute sécurité chaque jour. Cela fait de nous une entreprise prospère et rentable.



### Environnement & Société

Nous considérons l'amélioration du secteur des déchets par des solutions de recyclage des déchets favorables à l'environnement comme une obligation sociale.



## | Droits et obligations personnelles

### **Obligations personnelles**

Le respect des exigences contractuelles et légales et le respect des normes éthiques sont au cœur des activités professionnelles de tout le personnel de HZI. Cela signifie :

- Suivre et se conformer à toutes les lois applicables et respecter et se conformer à nos engagements contractuels
- Adopter la franchise, la confiance et l'intégrité comme valeurs fondamentales des affaires quotidiennes
- Faire preuve de responsabilité envers la société et l'environnement
- Adopter le professionnalisme au travail et traiter ses collègues avec respect
- Travailler conformément aux bonnes pratiques commerciales

Le bon jugement et le bon sens doivent être utilisés dans toutes les situations où les exigences de la loi ou des bonnes pratiques

commerciales ne semblent pas claires. Les superviseurs de HZI sont disponibles dans de telles situations pour fournir des conseils et des orientations.

### **Diversification géographique**

Le personnel de HZI est tenu de respecter les lois des pays dans lesquels la société opère. Toute connaissance de pratiques commerciales inappropriées ou de toute autre non-conformité connue ou suspectée doit être signalée au responsable de la conformité de HZI et à la direction concernée.

### **Conflits d'intérêts**

Toutes les transactions commerciales doivent être menées dans le meilleur intérêt de HZI. Les conflits d'intérêts personnels doivent être évités.

Personne, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une entité commerciale ou d'une entreprise, ayant une relation avec un employé de HZI, ne peut indûment bénéficier de HZI à travers sa relation avec l'employé ou en raison de la position de l'employé dans l'entreprise.

Si une situation impliquant un conflit d'intérêts survient, la communication entre l'employeur et l'employé est de la plus haute importance, et les parties concernées sont encouragées à tenter de résoudre le problème de bonne foi.

### **Pas de discrimination – Égalité des chances pour tous**

HZI ne tolérera pas la discrimination ou le harcèlement sur la base de la race, de la religion, des croyances, de l'origine nationale, du sexe ou du handicap.

Un traitement juste, courtois et respectueux est attendu dans les relations entre les superviseurs, les subordonnés et les pairs. Le personnel de HZI a le droit d'être traité de cette manière et a l'obligation de traiter les autres de cette manière.



### | Pas de corruption

HZI adopte une approche de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption sous toutes ses formes et dispose de politiques spécifiques pour y remédier.

- L'offre, la réalisation ou l'organisation de tout paiement, pot-de-vin ou dessous-de-table, ou tout autre avantage financier ou autre indu (directement ou indirectement) à un fonctionnaire d'un gouvernement, d'une autorité publique, d'une juridiction, d'un organe législatif ou de toute autre entité publique ou à toute personne physique ou morale, dans le but d'obtenir des marchés ou d'autres services ou avantages, est strictement interdite.
- La législation contre la corruption, y compris la législation transposant la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les lois nationales, la UK Bribery Act et la Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis doivent être strictement observées.
- Pour aider le personnel de HZI à déterminer quelles situations peuvent conduire à un risque de corruption et comment les gérer, nous proposons une formation en ligne régulière et obligatoire.



### **Hospitalité et cadeaux**

- L'offre et l'acceptation d'hospitalité et de cadeaux d'affaires doivent être conformes aux politiques détaillées de HZI.
- Les tiers ne doivent pas être impliqués, directement ou indirectement, pour contourner les politiques de HZI.
- Les cadeaux publicitaires de valeur insignifiante qui sont fournis dans le cadre d'activités normales sont autorisés à condition que les lois et les politiques de HZI ne soient pas violées.
- Le personnel de HZI n'est pas autorisé à accepter un paiement personnel, un cadeau ou une faveur dans le cadre d'une négociation ou d'une transaction, que ce paiement, ce cadeau ou cette faveur puisse influencer sa décision ou non.

### **Contributions politiques et caritatives**

Les contributions aux partis politiques par ou au nom de HZI sont interdites. Les contributions à des organisations caritatives par ou au nom de HZI ne sont autorisées que dans la mesure où elles sont conformes aux lois locales, sont correctement enregistrées et approuvées par le responsable de la conformité et la haute direction de HZI.

### **| Délits d'initiés**

Les informations privilégiées sont des faits concernant les plans ou les finances d'une société ouverte qui n'ont pas encore été révélés aux actionnaires et qui pourraient donner un avantage indu à ses détenteurs s'ils étaient mis en œuvre. L'achat ou la vente d'actions sur la base d'informations privilégiées peut constituer une infraction pénale. Cela inclut, mais sans s'y limiter, des informations confidentielles sur les projets d'acquisition d'une autre entreprise, les alliances stratégiques, les résultats financiers, les découvertes de produits, les changements dans la structure du capital ou les accords importants, par exemple avec une start-up. Les informations publiques ou les données publiques ne sont pas des informations privilégiées.



Les informations privilégiées ne font pas uniquement référence à des informations sur HZI ou notre société mère, Hitachi Zosen Corporation. Cela pourrait également concerner des sociétés cotées en bourse avec lesquelles nous faisons affaire.

Les informations privilégiées ne doivent être divulguées à personne, y compris aux amis et à la famille.

Si des informations privilégiées sont disponibles sur HZI ou toute autre société avec laquelle HZI envisage, pour elle-même ou pour l'une de ses sociétés affiliées, une alliance stratégique ou une acquisition, un désinvestissement ou une fusion, alors les activités suivantes sont interdites :

- la vente, l'achat ou toute autre opération d'actions, de produits dérivés ou d'autres titres de HZI ou de cette autre société, ou
- la divulgation de ces informations à un tiers.

Les restrictions relatives aux informations privilégiées restent en vigueur jusqu'à ce que les plans, événements ou transactions

concernés soient rendus publics et que les informations relatives à l'événement aient été suffisamment diffusées en public pour permettre aux investisseurs de l'évaluer.

### | Confidentialité : Utilisation et protection des actifs et des informations de l'entreprise

Les informations commerciales et les actifs de HZI doivent être utilisés avec précaution et protégés conformément aux bonnes pratiques commerciales. En particulier, les informations et les secrets commerciaux doivent être protégés en les gardant confidentiels et, le cas échéant, en recherchant une protection supplémentaire par l'acquisition de droits de propriété intellectuelle.

- Les informations commerciales confidentielles ou les secrets commerciaux de HZI ou d'autres ne peuvent être divulgués à des fins non commerciales à des tiers (y compris les amis et les membres de la famille) ou utilisés de quelque manière que ce soit, autre que pour les affaires de HZI et sous réserve de l'adoption de mesures de protection appropriées.
- En outre, des mesures adéquates doivent être prises pour sauvegarder et protéger les informations et les secrets commerciaux.
- Tout le personnel de HZI doit contribuer à la protection de HZI contre les cyber-risques pour ses informations, ses réseaux et ses produits.
- Le traitement et la diffusion de l'information est une tâche de gestion, et les employés doivent respecter le besoin de HZI d'une gestion professionnelle de l'information. Les employés doivent garder confidentielles toutes les informations HZI pertinentes.



### | **Protection des données à caractère personnel**

Dans le cours normal de ses activités, HZI collecte des données personnelles sur des personnes, notamment leur nom, leur date de naissance, leur adresse personnelle et leur adresse e-mail personnelle.

La collecte et le traitement des informations personnelles sont strictement réglementés, et le personnel de HZI ne doit pas utiliser ou distribuer des informations personnelles à l'intérieur ou à l'extérieur de HZI à moins d'être certain d'avoir le droit de le faire.

### | **Concurrence loyale**

HZI et le personnel de HZI doivent respecter les principes et règles de concurrence loyale et ne doivent pas enfreindre les lois antitrust applicables.

- Les lois antitrust s'appliquent à tous les accords commerciaux, quelle que soit leur forme, ainsi qu'à la conduite des affaires en général.

- En règle générale, les lois antitrust ne couvrent pas seulement le comportement commercial dans un pays particulier, mais s'appliquent également à tout comportement commercial en dehors de ce pays s'il a un impact sur la concurrence.

#### **Accord à vérifier**

Tous les accords avec des concurrents ou avec d'autres tiers qui peuvent avoir un effet négatif sur la concurrence doivent être vérifiés par le conseiller juridique interne de HZI.

Les clauses susceptibles d'avoir un effet négatif sur la concurrence comprennent, par exemple, les clauses d'exclusivité, les clauses tarifaires, les clauses de rattachement et les restrictions territoriales.

#### **Accords et arrangements interdits**

Tous les accords factuels, les propositions qui ne sont pas acceptées ou les activités visant à coordonner le comportement du marché dans une mesure illégale sont interdits. Ceci inclut :

- Accords de fixation des prix
- Contrats de vente restreignant le type de produits pouvant être proposés ou liant l'achat de produits à d'autres achats
- Accords sur l'attribution de territoire, de classes de clients ou de quotas de production
- Accord d'appliquer un boycott, c'est-à-dire un refus de fournir ou d'accepter la livraison

L'échange d'informations sensibles sur le plan de la concurrence avec des concurrents et des clients peut également être interdit, même s'il n'aboutit pas à un accord.



### **Position dominante sur le marché**

L'abus de position dominante sur le marché à l'égard d'un produit spécifique est illégal. Le terme « abus » fait référence à des situations dans lesquelles un pouvoir de marché dominant est exercé au détriment des fournisseurs ou des clients. Les stratégies et pratiques de marketing sur les marchés dans lesquels HZI est un acteur important nécessitent les conseils du conseiller juridique interne de HZI.

### **Acquisitions**

Les lois antitrust interdisent normalement les acquisitions qui entraîneraient une position dominante sur le marché et pourraient nuire à la concurrence. L'autorisation des autorités gouvernementales est requise dans la plupart des juridictions avant que certaines acquisitions puissent être réalisées. Le conseiller juridique interne de HZI doit être impliqué dans les projets d'acquisition à un stade précoce.

### **Droits de propriété intellectuelle**

Les contrats relatifs à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle (brevets, droits d'obtention végétale, marques, dessins, droits d'auteur, savoir-faire et secrets commerciaux) sont souvent soumis à des règles particulières et sont donc critiques en termes d'antitrust. Ils ont besoin des conseils du conseiller juridique interne de HZI.

## | Santé, sécurité et environnement

HZI respecte l'environnement naturel et s'efforce de minimiser l'impact de l'entreprise sur celui-ci et son utilisation des ressources naturelles dans la mesure du possible. HZI offre un environnement de travail sain et sûr à ses employés.

La stratégie de HZI en matière de santé, de sécurité et d'environnement (HSE) s'articule autour de notre valeur consistant à prendre activement soin de nos employés et de l'environnement, avec notre objectif de zéro incident sur la base de trois principes fondamentaux :

- Compétence – une équipe de base fournit des conseils professionnels sur les exigences techniques, définit des responsabilités et des obligations claires et simplifie les processus pour garantir que chacun puisse remplir son rôle en toute sécurité.
- Conformité – HZI a développé un ensemble d'exigences pour les performances HSE qui doivent être respectées sur chaque site et installation HZI dans le monde. Nous visons à assurer la conformité à toutes les lois et réglementations internationales et locales relatives à la SSE dans nos activités commerciales, et à vérifier la conformité grâce à un programme d'audit rigoureux.
- Communauté – le Conseil de Surveillance soutient activement la stratégie HSE de HZI et fournit le leadership et les ressources pour démontrer l'engagement personnel des membres du Conseil pour le bien-être de leurs collègues.

Notre stratégie, nos politiques et nos procédures HSE fournissent une orientation, mais ce sont nos actions – démontrant comment nous nous soucions activement de tous nos collègues et partenaires afin qu'ils rentrent chez eux en toute sécurité dans leur famille chaque jour – qui font de nous une entreprise prospère.



### | **Pas d'esclavage moderne ni de traite des êtres humains**

HZI s'engage à lutter contre l'esclavage, le travail forcé et la traite des êtres humains, tant en interne que dans sa chaîne d'approvisionnement, et à se conformer à toutes les législations visant à lutter contre ces pratiques.

### | **Conformité, contrôle, livres et registres, aucun blanchiment d'argent**

#### **Conformité à la loi**

Le respect de la loi et des politiques de HZI est une exigence absolue pour HZI et le personnel de HZI.

- Le personnel de HZI doit être familiarisé avec la loi et les politiques de HZI telles qu'elles s'appliquent à leurs emplois chez HZI.
- Le personnel de HZI est conscient que le non-respect de ces lois et politiques peut entraîner des sanctions, y compris des poursuites civiles et pénales pour la personne concernée et ses dirigeants.



### **Contrôle, livres et registres**

Le contrôle fait partie intégrante de la conformité financière de HZI. Les registres financiers de HZI doivent être conservés de manière précise et complète. Toutes les transactions et tous les rapports commerciaux doivent suivre strictement les exigences légales nationales et les normes internationales et IFRS.

### **Pas de blanchiment de capitaux**

Le blanchiment d'argent est le processus consistant à dissimuler les produits du crime ou à faire paraître leur source comme légitime. Le blanchiment d'argent est strictement interdit. Toutes les réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent doivent être strictement respectées.

## **| Conformité au Commerce International**

HZI fait affaire avec des entreprises du monde entier. Certains pays font l'objet de sanctions internationales, soit sur le pays en général, soit en relation avec certains types d'affaires avec ces pays (par exemple, l'exportation de produits « à double usage » pouvant être utilisés à des fins civiles ou militaires).

De plus, certaines entreprises et individus font l'objet de sanctions internationales et il existe des restrictions pour faire des affaires avec eux.

En sélectionnant de nouveaux fournisseurs ou partenaires de consortium et en soumissionnant pour des projets, il est important de s'assurer que HZI ne fait pas affaire avec des entreprises ou des individus soumis à des sanctions, soit directement, soit par leur propriété ou leur contrôle d'une entreprise.

Il est également important de s'assurer que HZI n'enfreint pas les règles de contrôle des exportations, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'un fournisseur tiers.



## | Dispositions finales

### Contrôle

Le non-respect du Code de conduite peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement.

- Une copie de ce code de conduite est disponible pour tout le personnel de HZI.
- Le personnel de HZI doit signaler les violations et les violations présumées du code de conduite au responsable de la conformité directement ou via la ligne d'assistance téléphonique de conformité de HZI – selon ce avec quoi il se sent le plus à l'aise – conformément aux lois et règles applicables dans le pays où il vit ou travaille. Le contact via la ligne d'assistance de conformité peut être anonyme.

Il n'y aura pas de représailles ni de pénalité pour avoir signalé de bonne foi des problèmes de conformité. L'auto-déclaration n'entraîne pas d'immunité en cas de violations, mais peut être considérée comme une circonstance atténuante.

### **Hotline de conformité HZI**

Sur notre site intranet de conformité vous trouverez les numéros de téléphone locaux et gratuits et les URL de notre ligne d'assistance de conformité.

[Company](#) > [Shared Services](#) > [Compliance](#) > [Compliance Hotlines](#)

### **Contacts**

Si vous avez des questions concernant ce Code de conduite ou si vous souhaitez soulever un problème de conformité, veuillez contacter le Responsable de la conformité :

Bruce Gailey

Responsable de la conformité et conseil

[bruce.gailey@hz-inova.com](mailto:bruce.gailey@hz-inova.com) ou [compliance@hz-inova.com](mailto:compliance@hz-inova.com)

Téléphone +41 44 277 1181

Portable +41 79 889 6192

Positionnement et code de conduite Ce que nous faisons ... et comment nous le faisons.